

|                                       |
|---------------------------------------|
| CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2017 |
|---------------------------------------|

Présents : (13), M. Balot, Mme Bohic, M. Caffin, M. Crespin, Mme Delorenzi, M. Gascoin, M. Hetzel, Mme Huser, Mme Lemaire, M. Loret, M. Ollivier, M. Nigon, Mme Servais-Mousty.

Absents excusés : M. Cantrel (pouvoir à M. Gascoin)  
M. Harlay (pouvoir à Mme Delorenzi)  
M. Hubert (pouvoir à M. Hetzel)  
Mme Robache (pouvoir à Mme Bohic).

Secrétaire de séance : M. Ollivier

M. Le Maire commence le conseil en ayant une pensée pour Whilhelm Sensever, conseiller municipal élu sur la liste de Maurice Hubert, très investi dans le conseil et décédé récemment.

M. Le Maire déplore aussi le décès de M. Loiseau et M. Misner.

### **1. Présentation du Raid Amazones 2017 :**

Stéphanie Jeanne et Valérie Froissart, deux bazemontaises, qui participent à ce raid nous présentent la seizième édition. Le pays change tous les ans, cette année le raid a lieu au Cambodge.

Il dure 10 jours du 1 au 11 décembre 2017. Il est très médiatisé, il existe une page Facebook « Au cœur d'AMRYC ».

Le matin ont lieu des épreuves sportives, l'après-midi est consacré à des découvertes culturelles. Des aides à une association locale « Toutes à l'école » sont apportées.

Les deux participantes de Bazemont apportent leur soutien à l'association AMRYC (qui lutte contre les maladies cardiaques héréditaires), BIORAD est un de leurs sponsors.

Stéphanie et Valérie organisent dans ce cadre une animation dimanche 10 septembre au matin avec formation aux premiers secours et épreuves sportives.

Elles remercient la municipalité et les associations pour leur aide.

### **2. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 30 juin 2017 :**

Suite à une petite modification, le compte rendu du conseil municipal du 30 juin 2017 est approuvé à l'unanimité. Celui-ci sera mis en ligne sur le site internet de Bazemont.

### **3. Délibérations :**

#### ***A – Modification des statuts de la CCGM :***

Suite à des changements de personnel ainsi qu'à des changements législatifs, ces modifications ont été présentées au conseil communautaire du 31 mars 2017. M. Le Maire fait lecture des modifications. Les modifications sont acceptées à l'unanimité.

#### ***B – Intégration de parcelles :***

Suite à la vente d'un bien situé 34 rue du manoir, il s'avère que les parcelles 163 et 170 sont occupées par le trottoir devant la propriété. M. Le Maire propose de les intégrer dans les biens communaux.

L'intégration des ces parcelles est acceptée à l'unanimité.

#### ***C – Contrat de maintenance 2CM Systèmes :***

Celui-ci gère toutes nos alarmes anti-intrusion.

La prestation comprend une visite annuelle sur les cinq sites, les codes seront changés. M. Le Maire fait lecture du contrat. Le coût est de 1500€ TTC par an.

Le contrat est approuvé à l'unanimité.

#### ***D – Contrat Mutuelles Nationale Territoriale :***

Ce contrat est le contrat de prévoyance de nos employés communaux, les taux restent raisonnables.

Le contrat est approuvé à l'unanimité.

#### ***E – Règlement intérieur Espace jeunes :***

La visite de contrôle pendant les vacances a été positive. La DDJS a donné son feu vert pour l'ouverture. L'espace sera ouvert le vendredi de 17h à 19h, le mercredi de 14h à 19h, le samedi de 14h à 19h. Pendant les vacances, l'espace sera ouvert 1 semaine sur 2 et fermé à Noël.

Les adhésions coûteront 15€ l'année avec une participation de 120€ pour ceux qui voudront participer aux sorties en plus.

Le paiement s'échelonnera sur 4 périodes.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

#### ***F – Création de postes d'agents communaux non titulaires :***

La municipalité a besoin d'agents communaux

- 1) Un agent technique spécialisé petite enfance (ATSEM)
- 2) un agent technique pour les espaces verts
- 3) 2 animateurs pour les NAP
- 4) 1 animateur accueil périscolaire
- 5) 1 animateur accueil périscolaire et agence postale

De plus M. Le Maire veut signer une convention avec le CIG (Centre Intercommunal de Gestion) qui s'occupe des agents territoriaux qui perdent leur emploi.

Un débat s'ouvre sur les contrats aidés, sujet d'actualité. M. Le Maire rappelle que la commune a procédé en octobre 2013 à l'emploi de 2 contrats aidés en fonction des besoins. Les agents ont été formés durant 3 ans. En octobre 2016 le conseil municipal a décidé de les titulariser comme stagiaires.

A partir d'octobre 2017, selon la procédure, ils seront titularisés en tant qu'agent technique.

Après quelques questions des conseillers, la création de postes d'agents communaux non titulaires et la convention avec le CIG sont adoptées à l'unanimité.

#### ***G – Décision modificative au budget primitif :***

M. Ollivier présente la délibération modificative (documents remis en séance aux conseillers).

La DMBP est approuvée à l'unanimité.

M. Le Maire rappelle qu'il faudra se pencher rapidement sur les investissements 2018, notamment les travaux de l'Eglise.

#### ***H – Conventions :***

1 – Convention pour l'utilisation de la piscine municipale de Porcheville pour des classes de l'école, pour un montant de 68€ par classe et par séance.

2 – Mise à disposition d'une salle en sous-sol à « la Clé des Champs » près de la bibliothèque pour une association musicale « Club Musical » qui est à la recherche d'un local pour les répétitions et qui s'engage à accompagner des groupes musicaux locaux. Cette association sera présente au Forum.

3 – Mise en place d'une machine à pain. Le conseil débat sur l'intérêt et la faisabilité de ce projet d'autant plus que le prestataire souhaite que la municipalité s'engage financièrement.

Les deux premières conventions sont approuvées à l'unanimité.

La troisième reste en suspens en attendant d'autres renseignements plus précis.

### ***I-Modifications de diverses commissions, syndicats et du CCAS :***

Pour le CCAS, il faudra remplacer Mme Bonnet, Mme Servais-Mousty est volontaire.

Il faudra aussi remplacer M. Sensever dans les diverses commissions où il siégeait. Le conseil va attendre de savoir qui prendra sa place au conseil.

#### **4. Nomination d'un délégué à la commission chargée de la révision des listes électorales :**

Mme Goethals ayant démissionné, Mme Véronique Durécu, secrétaire en charge de ce dossier, est volontaire pour la remplacer.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **5. Compte-rendu de la réunion 0 phyto :**

Ce compte-rendu a déjà été fait par Mme Bohic lors d'un précédent conseil.

M. Caffin en profite pour s'insurger contre cette disposition et conteste l'intérêt d'une telle mesure. Une discussion s'engage sur ce sujet. Cette discussion dévie sur La Rouase dont certaines parties du lit et des berges feront l'objet de travaux d'entretien et de renforcement..

#### **6. Point sur les travaux de la fibre optique :**

Plusieurs travaux d'aménagements ont été réalisés, la dalle derrière l'église, la chambre de tirage, les armoires vont être livrées le 20 septembre. Mais la livraison de la fibre risque d'être plus tardive, elle était annoncée pour novembre, ce sera plutôt début janvier.

#### **7. PLU :**

En juillet, M. Le Maire a reçu des services de l'Etat l'avis favorable sans réserve mais assortis de remarques. Il en va de même pour les avis du Département et de la Région. Il convient de prendre en compte certaines de ces remarques. Espace ville va travailler en priorité sur les aspects règlementaires. Une réunion est prévue le 21 septembre à 9h30.

Une nouvelle réunion aura lieu après l'enquête publique.

Une rencontre avec le commissaire enquêteur a eu lieu le 30 août afin de déterminer les dates de l'enquête et des 3 permanences (30/09 9h/12h, Les dates de l'enquête ont été modifiées à cause de certains délais de parution dans les journaux. Celle-ci aura lieu du 25 septembre au 26 octobre. L'arrêté a été pris le 1<sup>er</sup> septembre 2017. L'annonce a été faite par courrier et distribuée à tous les bazemontais ainsi que par affichage et sur site internet. Une deuxième annonce sera publiée dans les journaux une semaine après le début de l'enquête.

Il faudra prendre une décision sur l'OAP située rue des Fourneaux car l'Etat demande une densification conforme aux dispositions du Schéma de Cohérence Territoriale de Gally-Mauldre.. Les conseillers débattent sur cette éventuelle densification.

## **8. Compte –rendu des Présidents des commissions communales et intercommunales et des délégués aux syndicats :**

### ***A – Travaux :***

Peu d'incident cet été. Une portion de la Rouase bouchée a été nettoyée, un problème d'éclairage public route de Flins résolu. Voirie : fin du marquage au sol et pose de panneaux de signalisation. Ecole : des serrures, portemanteaux et carrelage ont été posés, le portail et la clôture ont été changés ainsi que la porte du préfabriqué. Un portillon dans la cour de la mairie vers l'école va être installé. Les velux ont été installés dans le logement communal et poursuite des travaux de rénovation. Des canalisations vont être changées rue des fauvelles à partir du 15 septembre. La chaudière de l'ancienne cantine va être changée aussi et passée en électrique. Travaux de voirie : après révision des devis sont proposés des travaux de réfection de voirie rue vallée Rogère (programmés l'an dernier et reportés) entre le chemin du Roncey et route de Flins, changement de bordures et jonction rue du manoir et rue de Maule et ralentisseur au niveau du rétrécissement (cimetière) rue du manoir.

### ***B – Associations :***

Le forum se tiendra le 9 septembre de 14h à 18h. Il sera précédé à 11h15 de la remise du livret du citoyen aux jeunes de 18 ans, puis d'un pot d'accueil pour les nouveaux arrivants et les présidents d'associations aura lieu à 12h. Le dimanche 10 aura lieu une animation pour le raid des Amazones, un article est paru dans le Courrier de Mantes. La Comédie sera inaugurée le 16 septembre à 11h. Le repas des Forces vives aura lieu le 26 janvier 2018.

### ***C – Environnement :***

Un courrier a été reçu en Mairie venant du Président de l'Association de la Plaine de Versailles au sujet des plaines calcicoles. Une action va être entreprise avec une demande d'une participation de la commune à hauteur d'environ 1200€. Ce sujet sera rediscuté.

### ***D – Syndicat Handi Val de Seine :***

Le SESSAD d'Ecquevilly va être agrandi.

### ***E – Trail des Cayennes :***

Celui-ci aura lieu le 17 septembre. On cherche encore quelques volontaires.

### ***F – Circulation:***

Le marquage des places de stationnement a été réalisé. M. Guilbon doit finir les derniers marquages non faits.

### ***G – Communication :***

Il faut les articles pour Le Bazemont-village avant le 10 septembre, pour une sortie prévue en octobre. Des échanges ont lieu sur les articles possibles.

Prochain conseil : 6 octobre 2017